



Assemblée générale

Distr. générale
3 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 151 de l'ordre du jour
**Financement de la Force intérimaire de sécurité
des Nations Unies pour Abyei**

Exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat.	4
A. Considérations générales	4
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays.	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	26
A. Ressources financières	26
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	27
C. Évolution des dépenses mensuelles	27
D. Autres recettes et ajustements	28
E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome.	28
F. Contributions non budgétisées	29
IV. Analyse des écarts	29
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	32



Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et l'objectif de la mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).

La FISNUA a engagé des dépenses d'un montant de 266,0 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,7 % (contre des dépenses d'un montant de 279,9 millions de dollars et un taux d'exécution de 100 % au cours de l'exercice 2016/17).

Le solde inutilisé de 0,7 million de dollars s'explique principalement par la réduction des dépenses opérationnelles, qui a été largement compensée par des dépenses plus élevées que prévu pour le personnel en uniforme et le personnel civil.

Le dépassement de crédits au titre du personnel en tenue (4,9 millions de dollars) s'explique principalement par la diminution des déductions au titre du non-déploiement, du déploiement différé ou du déploiement du matériel non fonctionnel appartenant aux contingents par rapport aux déductions prévues au budget pour l'exercice considéré. Le dépassement de crédits au titre du personnel civil (7,1 millions de dollars) s'explique principalement par la baisse du taux moyen de vacance de postes dans toutes les catégories de personnel civil, en particulier le personnel recruté sur le plan international.

La sous-utilisation des crédits au titre des dépenses opérationnelles (12,8 millions de dollars) concerne principalement les installations et infrastructures, les opérations aériennes et la rubrique Fournitures, services et matériel divers. Cette sous-utilisation est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des transports terrestres, des communications et de l'informatique.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	150 688,7	155 618,9	(4 930,2)	(3,3)
Personnel civil	28 366,6	35 525,2	(7 158,6)	(25,2)
Dépenses opérationnelles	87 644,7	74 880,7	12 764,0	14,6
Montant brut	266 700,0	266 024,8	675,2	0,3
Recettes provenant des contributions du personnel	2 340,5	2 738,1	(397,6)	(17,0)
Montant net	264 359,5	263 286,6	1 072,9	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	266 700,0	266 024,8	675,2	0,3

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	225	115	49,1
Contingents ^c	5 101	4 402	13,7
Police des Nations Unies	50	35	30,0
Personnel recruté sur le plan international	160	138	13,7
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	–
Services généraux	86	76	11,6
Volontaires des Nations Unies	33	32	3,3
Emplois de temporaire ^d			
Personnel recruté sur le plan international	1	0	100

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Dans sa résolution [2352 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de réduire l'effectif maximum autorisé de la mission de 5 101 à 4 791 militaires, dont 4 566 membres des contingents et 225 observateurs militaires. Le rapport du Secrétaire général relatif au budget de la FISNUA pour l'exercice 2017/18 ([A/71/767](#)) ne tenait pas compte de cette réduction car il avait été établi avant l'adoption de la résolution en question.

^d Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 26 janvier 2017 (A/71/767), s'élevait à un montant brut de 278 012 700 dollars (montant net : 275 539 400 dollars). Il devait permettre de financer le déploiement de 225 observateurs militaires, de 5 101 militaires, de 50 membres du personnel de police, de 165 agents recrutés sur le plan international, de 89 agents recrutés sur le plan national, dont 3 administrateurs, et de 33 Volontaires des Nations Unies.

2. Au paragraphe 51 de son rapport daté du 27 avril 2017 (A/71/836/Add.13), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 274 394 300 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

3. Dans sa résolution 71/298, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 266 700 000 dollars (montant net : 264 359 500 dollars) aux fins du fonctionnement de la mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FISNUA dans sa résolution 1990 (2011) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini dans ses résolutions 2352 (2017), 2386 (2017), 2411 (2018) et 2412 (2018) le mandat de la mission pour l'exercice considéré.

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faciliter l'application de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conclu le 20 juin 2011, en permettant le retour des déplacés, en assurant la protection des civils, en favorisant l'administration pacifique de la zone d'Abyei et en aidant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à créer une zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice considéré, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière, et appui à la mission).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2017/18, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de la période considérée, la FISNUA a continué de s'acquitter avec succès des éléments clefs de son mandat : maintenir la zone d'Abyei démilitarisée et sans armes ; faciliter l'accès humanitaire ; assurer la sécurité, l'appui au dialogue intercommunautaire et la protection des civils ; protéger la zone d'Abyei contre des incursions d'éléments non autorisés ; aider, appuyer et conseiller le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. En raison de facteurs externes, l'un des éléments clefs du mandat n'a pas été réalisé, à savoir la fourniture d'un appui aux organes d'administration conjointe de la zone d'Abyei, y compris le Service de police d'Abyei.

9. La Force, aux côtés d'autres partenaires internationaux et régionaux, a continué d'appeler au dialogue politique entre les deux gouvernements et à progresser vers un règlement sur le statut final de la zone d'Abyei. Toutefois, les parties ont peu progressé dans la mise en œuvre des engagements pris dans l'accord du 20 juin 2011, en particulier en ce qui concerne les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei. Bien qu'elles se soient réunies à Addis-Abeba, le 13 novembre 2017, dans le cadre du Comité mixte de contrôle d'Abyei, aucune décision n'a été prise. Cette réunion a été suivie le lendemain d'une réunion entre les chefs traditionnels des deux communautés, Ngok Dinka et Misseriya, au cours de laquelle ceux-ci ont décidé que, bien qu'il y ait encore des problèmes, tels que le rapport de la Commission d'enquête conjointe de la zone d'Abyei sur le meurtre du Chef suprême, Kuol Deng Kuol, en mai 2013, qui n'a toujours pas été publié, ils devraient utiliser leur statut pour promouvoir la paix et prendre des mesures concrètes pour régler ces problèmes. Les chefs traditionnels se sont également mis d'accord sur la création d'un fonds d'indemnisation des victimes d'attaques et de vols de bétail. Ils ont par ailleurs souligné la nécessité de relancer l'économie et de veiller au partage des recettes pétrolières de la zone d'Abyei, conformément au Protocole relatif au règlement du conflit dans la zone d'Abyei, et soutenu sans réserve le maintien du marché commun d'Amiet. Dans le cadre de réunions distinctes qu'elle a tenues à Khartoum et à Djouba avec les coprésidents du Comité mixte de contrôle d'Abyei et les autorités concernées, la FISNUA a continué d'engager les deux parties à respecter leurs engagements. Elle a tenu des réunions à Khartoum, le 30 novembre 2017, avec de hauts fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères soudanais et, le 25 février 2018, avec des responsables du renseignement militaire soudanais. À Djouba, le 30 janvier 2018, la Force a rencontré le Ministre des affaires étrangères sud-soudanais et plusieurs hauts fonctionnaires, dont le chef du comité de négociations sur le statut d'Abyei et le Coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Elle a tenu des réunions distinctes avec les coprésidents respectifs du Comité mixte de contrôle d'Abyei, à Khartoum le 14 mai 2018 et à Djouba le 6 juin 2018. Le 3 février 2018, la FISNUA a tenu une réunion avec d'autres parties prenantes, notamment le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, coprésidé par l'ancien Président sud-africain, Thabo Mbeki, l'ancien Président nigérian, Abdulsalami Alhaji Abubakar, et l'ancien Ministre des affaires étrangères algérien, Ramtane Lamamra, afin de revigorer le processus politique. La Force s'est entretenue avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud à Addis-Abeba, le 28 mai 2018, et avec les responsables de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à Djouba, le 5 juin 2018, sur la voie à suivre pour faire avancer le processus de paix et les pressions à exercer de manière concertée auprès du Soudan et du Soudan du Sud pour accroître la volonté politique et l'intérêt de ces deux pays à l'égard du processus politique.

10. Au cours de la période considérée, le processus politique a enregistré des progrès au niveau local grâce à l'action menée par la FISNUA en appui à

l'organisation de réunions hebdomadaires du comité mixte pour la paix à Todach. Ces réunions ont permis d'apporter des réponses aux griefs, y compris ceux liés aux vols de bétail et à d'autres délits, et de promouvoir le dialogue et la réconciliation entre les communautés, en particulier pendant la saison de la migration, qui a connu, cette année encore, moins d'une douzaine d'incidents. La Force a également organisé quelques ateliers dans le but de créer une communauté de vues sur tout un ensemble de questions, notamment la problématique femmes-hommes, la justice traditionnelle et le soutien aux jeunes. Par l'intermédiaire du comité mixte pour la paix, elle a géré les frictions entre les communautés misseriya et nuer au Soudan du Sud voisin, qui avaient essaimé dans le secteur sud-est de la zone d'Abyei. Des tensions entre les Ngok et Dinka de Twic au sujet d'empiétements présumés sur des terres situées dans le sud de la zone d'Abyei ont également persisté. La FISNUA a suivi l'évolution de ces tensions : les agents chargés de la liaison avec la population locale ont périodiquement mené des activités de sensibilisation et des équipes composées de membres de la police et d'observateurs militaires des Nations Unies ont régulièrement patrouillé les secteurs touchés. Du 1^{er} au 3 mars 2018, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a animé dans la zone d'Abyei un atelier sur le système judiciaire traditionnel des Ngok Dinka. Du 3 au 5 mars 2018, la FISNUA a appuyé l'organisation d'une conférence intercommunautaire en prévision de la migration, préparée conjointement par l'OIM et le Programme alimentaire mondial. Plus de 100 Ngok Dinka et Misseriya, y compris des femmes et des enfants, y ont participé. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'OIM, la Force a organisé à Todach (secteur nord), le 25 juin 2018, une conférence postmigratoire à laquelle ont participé 20 Ngok Dinka et autant de Misseriya. À cette occasion, les participants sont parvenus à s'entendre sur diverses questions allant du partage amiable et équitable des ressources en eau à la préservation de l'environnement. Le 20 février 2018, deux ans après sa dernière réunion, un groupe de travail sur la consolidation de la paix composé de membres du personnel de la mission et de l'équipe de pays des Nations Unies a été reformé. Un atelier sur le droit coutumier, les normes internationales des droits de l'homme et la consolidation de la paix, auquel ont participé des représentants des Misseriya, notamment des juges de tribunaux coutumiers et des dirigeants locaux, s'est tenu à Diffra les 8 et 9 mai 2018. Dans la zone d'Abyei, du 17 au 19 avril 2018, deux ateliers sur les femmes et la problématique femmes-hommes ont été organisés à l'intention des Ngok Dinka, sur le thème : « Tous unis pour une communauté de l'égalité, de la paix et de la prospérité » ; 300 personnes y ont participé. À Diffra, le 20 juin 2018, un atelier de sensibilisation à l'égalité des femmes et des hommes et à l'importance de l'éducation, auquel ont participé 56 Misseriya, a été organisé après la tenue préalable de deux réunions consultatives organisées par le Groupe de la problématique femmes-hommes de la mission avec des femmes de la même communauté. Du 25 avril au 5 mai 2018, la Force a facilité l'organisation, à Abyei, à Todach et à Amiet, d'un tournoi sportif de deux semaines pour les jeunes, qui a accueilli des participants des deux communautés, sur le thème : « La jeunesse d'Abyei œuvre pour la paix par le sport ».

11. Pendant l'exercice 2017/18, 24 des 25 projets à effet rapide ont été menés à bien. Il s'agissait notamment de la construction et de l'installation de pompes à bras, de réservoirs d'eau fonctionnant à l'énergie solaire et de moulins. Un projet, destiné aux comités de protection de la population locale, n'a pas pu être achevé car les autorités n'ont pas approuvé la livraison à Abyei d'articles nécessaires en provenance de Khartoum.

12. Au cours de la période considérée, le partage d'installations entre la composante de police des Nations Unies et les comités de protection de la population locale ainsi que les activités de mentorat que la composante de police a menées auprès du comité

mixte pour la paix dans les domaines des droits de l'homme, du maintien de l'ordre, de la police de proximité, de la problématique femmes-hommes et de la réglementation relative au code de la route et à la sécurité routière et de son application ont contribué à renforcer la sécurité dans la zone d'Abyei. La composante de police a également appuyé des manifestations et des activités prenant en compte la problématique femmes-hommes, en coordination avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. En outre, une conférence des femmes ngok dinka sur la consolidation de la paix, qui a duré trois jours, a été organisée en collaboration avec l'OIM. Une conférence analogue a été organisée à Diffra pour les femmes misseriya, dans le but de faire mieux connaître et de reconnaître le rôle joué par les femmes dans la consolidation de la paix et le relèvement, la reconstruction et le développement après les conflits. La composante de police a encouragé la mise en place de mécanismes de règlement pacifique des conflits dans toutes les réunions locales et préconisé la participation des femmes au processus de paix dans la zone d'Abyei, à tous les niveaux.

13. L'exécution du mandat s'est heurtée à des difficultés en raison de l'absence d'engagement, de coopération et de volonté politique de la part des deux gouvernements hôtes pour ce qui est de créer le Service de police d'Abyei. En prévision de la création à terme de ce service, du 30 novembre 2017 au 2 février 2018, la composante de police des Nations Unies a effectué un état des lieux de la zone d'Abyei, en collaboration avec l'OIM et les chefs traditionnels des deux communautés, afin de retenir des secteurs qui pourraient servir à la construction de postes de police et de prisons. En juin 2018, la FISNUA a adressé des notes verbales aux deux parties pour les encourager, en application du paragraphe 7 de la résolution [2416 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, à nommer les responsables chargés de participer, avec elle, à une opération de planification intégrée conjointe et à l'établissement d'une feuille de route en vue de la création du Service de police d'Abyei. Elle a par la suite relancé les parties mais n'avait pas reçu de réponse à la fin de la période considérée dans le rapport.

14. La composante militaire a continué de jouer un rôle central pour ce qui est d'assurer la sécurité grâce à des patrouilles de contrôle de zone ; une présence renforcée dans les zones sensibles et les foyers de tension connus, y compris le déploiement de plantons dans le marché commun d'Amiet ; la confiscation d'armes ; l'application de la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits de la FISNUA. Le nombre d'affrontements intercommunautaires a diminué et tant les intervenants humanitaires que les acteurs du développement ont pu travailler librement. Des tensions, dues à des frictions entre les Misseriya et les Bul Nuer dans le comté d'Abiemnom (Soudan du Sud) voisin, se sont produites pendant la saison sèche dans le secteur sud-est de la zone d'Abyei. La présence de groupes armés dans la zone d'Abyei est régulièrement signalée et donne lieu au déploiement de patrouilles terrestres et à des missions quotidiennes de reconnaissance en hélicoptère. Les routes étant impraticables pendant la saison des pluies, la plupart des patrouilles terrestres ont été annulées dans la zone d'Abyei ; les moyens aériens ont par conséquent été utilisés au maximum pour répondre à la fois aux besoins opérationnels et administratifs. La porosité de la frontière, qui permet un accès facile et la prolifération des armes, a également constitué un problème.

15. Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a pu surveiller par voie aérienne tous les secteurs de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Les missions de surveillance au sol se sont toutefois limitées à Tichwin, la seule base d'opérations en activité de la zone. Certaines patrouilles n'ont pas pu être effectuées pendant la saison des pluies en raison du mauvais état de la route allant de la base d'opérations au secteur sud de la zone. Entre le 26 janvier et le 23 février 2018, la FISNUA s'est retirée de la base d'opérations qu'elle occupait dans les

secteurs de Safaha et de Kiir Adem en raison d'un désaccord entre les observateurs nationaux des deux parties au sujet de sa position exacte dans la zone des 14 miles ainsi que de l'opposition de la communauté locale des Dinka à son déploiement sur leurs terres. Le 12 avril 2018, par suite de l'opposition de la population locale, la Force s'est retirée de la base d'opérations qu'elle occupait dans les secteurs de Soumaya et de Wierayen depuis le 21 mars 2018. Cette opposition, conjuguée à la poursuite de la présence militaire des deux parties dans la zone, a entravé les activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

16. Trois réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité ont été convoquées au cours de la période considérée dans le rapport. Le 31 octobre 2017, une réunion ordinaire du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité s'est tenue à Khartoum en prévision d'une réunion de haut niveau des présidents soudanais et sud-soudanais le lendemain. Le 4 février 2018, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a convoqué une réunion extraordinaire à Addis-Abeba au cours de laquelle ont été abordées les questions suivantes : le retrait des forces de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, la mise en service effective des bases d'opérations, les points de passage de la frontière, le marquage de la ligne médiane de ladite zone, la reprise des activités du Comité technique spécial de la zone des 14 miles et la présence de forces inconnues en neuf lieux de la zone. Par la suite, le 5 mars 2018, une réunion extraordinaire du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité s'est tenue à Addis-Abeba, à l'issue de laquelle les deux parties ont décidé, entre autres, de désigner des sites où marquer des points de passage avant le 20 mars 2018 et d'accorder une autorisation permanente à toutes les patrouilles terrestres de vérification et de surveillance et pour les atterrissages d'hélicoptères dans la zone.

17. La première réunion du Comité technique spécial de la zone des 14 miles s'est tenue dans la zone d'Abyei le 21 mai 2018, sous la présidence de la FISNUA. La Commission frontalière mixte s'est réunie en novembre 2017 pour la première fois depuis septembre 2016, et le Comité mixte de démarcation s'est réuni en décembre 2017 et de nouveau en septembre 2018. Le 20 février 2018, le Programme frontière de l'Union africaine a convoqué une réunion des experts techniques des deux parties à Khartoum. Entre les 20 et 23 mars 2018, en compagnie du Comité technique conjoint chargé des couloirs frontaliers et du Comité conjoint de sécurité et avec l'appui de la FISNUA et du Service de lutte antimines, le Programme frontière de l'Union africaine a marqué les quatre couloirs de passage de la frontière qui avaient été identifiés.

18. La mission a poursuivi sa collaboration avec le Service de la lutte antimines pour ce qui est de déminer la zone d'Abyei et d'en évaluer les routes, de neutraliser les explosifs, les armes et les munitions, de procéder à des levés de champs de mines et de sensibiliser au danger des mines. En raison des restrictions à l'accès à la zone frontalière démilitarisée et sécurisée que les autorités ont imposées jusqu'en janvier 2018 et de la résistance de la population locale, qui a conduit deux équipes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à se retirer en avril 2018, le Service de la lutte antimines n'a pu vérifier que 48 des 200 kilomètres de la zone qu'il était censé évaluer et a déterminé qu'il n'y avait pas d'engins explosifs.

19. Pendant la période considérée, la FISNUA a déployé en moyenne 35 policiers des Nations Unies, 115 observateurs militaires et 4 402 membres des contingents, dont 113 officiers d'état-major, aussi bien dans la zone d'Abyei qu'en appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le nombre moyen d'observateurs militaires et de policiers déployés a été supérieur à celui de l'année précédente, en raison de l'obtention des visas d'entrée. La composante

militaire de la FISNUA est demeurée présente dans trois secteurs de la zone d'Abyei, un bataillon étant déployé dans chacun de ces secteurs. Le poste de commandement du secteur nord était situé à Diffra, celui du secteur centre à Doukra et celui du secteur sud à Athony. Dans le cadre du mandat du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, la FISNUA a continué de déployer des contingents à Gok Machar et à Kadougli. Les contingents de la Force ont été déployés en 15 lieux (14 dans la zone d'Abyei et 1 site d'observation temporaire situé à Gok Machar dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière). Pendant la saison sèche, de novembre 2017 à juin 2018, les contingents de la Force ont également été déployés dans cinq bases opérationnelles temporaires supplémentaires et, pendant la période considérée dans le rapport, une nouvelle base d'opérations du personnel de police des Nations Unies a été établie à Todach.

C. Activités d'appui de la mission

20. Au cours de la période considérée, la mission a pu enfin passer un marché d'externalisation de la gestion des services de camps, des ressources ayant été mobilisées à cet effet au cours de l'exercice 2018/19. Le contrat permettra à la mission d'être moins tributaire des vacataires et d'améliorer sensiblement la qualité des services de camps. Entre-temps, la mission a recruté environ 600 vacataires pour assurer la gestion des camps et les services de sécurité au cours de la période considérée dans le rapport.

21. À la fin de la saison des pluies, en collaboration avec le pays fournisseur de contingents qui l'a mise à la disposition de la Force, l'unité légère du génie militaire a procédé à la remise en état des routes des itinéraires principaux de ravitaillement reliant Abyei à Tejalei et à Marial Achak et au déminage de 210 kilomètres d'itinéraires de patrouilles et de voies d'accès aux camps temporaires.

22. La fourniture d'un appui médical s'est poursuivie dans les deux sites du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à Kadougli et à Gok Machar, dans le cadre du dispositif médical de niveau II du pays fournisseur de contingents. Au cours de la période considérée dans le rapport, la FISNUA a continué de dépendre des moyens aériens de la mission pour les évacuations sanitaires hors-mission et les rapatriements, y compris pour les soldats des pays fournisseurs de contingents qui ont été évacués vers l'hôpital de niveau III sous contrat situé à Addis-Abeba.

23. La FISNUA a continué d'avoir des difficultés à se faire livrer des matériaux de construction bruts dans la zone d'Abyei et à y faire venir des contractants. Le dédouanement des biens et du matériel à Port Soudan a continué de prendre du retard. La mission a renforcé ses capacités internes de construction en faisant l'acquisition de véhicules spécialisés pour appuyer les activités de construction en cours afin d'atténuer les effets négatifs des longs processus d'appel d'offres et des retards dans l'obtention des visas des contractants internationaux engagés pour réaliser des projets de construction.

24. En raison des restrictions imposées par les autorités, la mise en service de la bande d'atterrissage d'Athony était toujours en suspens à la fin de la période considérée dans le rapport. Cela a mis les moyens aériens à rude épreuve car la mission a dû transporter 2 927 tonnes de fret au cours de cette période.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

25. Au cours de l'exercice 2017/18, la Force a continué de coopérer régulièrement avec trois missions de maintien de la paix de la région, à savoir la MINUSS, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Elle a partagé les coûts de ses aéronefs avec la MONUSCO et continué de recevoir des services de manutention au sol de la MINUAD à Khartoum et de la MONUSCO à Entebbe (Ouganda). La MINUAD et la MINUSS l'ont par ailleurs aidée à mener des inspections initiales de sécurité aérienne et des enquêtes sur des incidents et accidents touchant ses aéronefs.

26. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué à fournir, notamment à la Force, un appui régional dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, prestations et états de paie, information financière, services au personnel en tenue, paiement des fournisseurs, droits à prestation et voyages autorisés, traitement des demandes de prestations, services de caisse, services de formation et de conférence, transports et contrôle des mouvements et services informatiques.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

27. La FISNUA a poursuivi sa coopération avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales pour fournir une aide au relèvement et une aide humanitaire à 170 000 personnes vulnérables dans la zone d'Abyei, dont 80 000 Ngok Dinka (y compris les rapatriés), quelque 15 000 Ngok Dinka supplémentaires déplacés à l'intérieur de la zone d'Abyei, 11 000 déplacés d'états voisins au Soudan du Sud, 29 000 Missériya restés dans la région d'Abyei pendant la saison des pluies et 35 000 migrants saisonniers missériya entrés dans la région d'Abyei en octobre 2017.

28. La FISNUA a appuyé des activités de consolidation de la paix, et un groupe de travail ad hoc, composé de membres de son personnel et de fonctionnaires des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, a été rétabli le 20 février 2018, après une interruption de deux ans. Présidé par la FISNUA et le Bureau du Coordonnateur résident, le groupe de travail s'est employé à renforcer les synergies dans des domaines d'intérêt commun, tels que la problématique femmes-hommes, la réconciliation, la migration et la justice coutumière.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière

29. La FISNUA a poursuivi ses efforts pour maintenir la zone d'Abyei démilitarisée et exempte d'armes, faciliter l'accès humanitaire, assurer la sécurité et la protection des civils, et maintenir un dialogue intercommunautaire régulier et productif pour promouvoir la coexistence pacifique entre les populations locales. La paix et la stabilité ont été obtenues grâce à une forte présence militaire et à des patrouilles, ainsi qu'à un dialogue soutenu avec les comités locaux de protection, le comité mixte pour la paix, les institutions judiciaires coutumières, des organisations civiques et les autorités coutumières des deux populations.

30. Le dialogue au niveau des populations n'a pas trouvé d'écho au niveau politique, et le manque de gouvernance, d'administration publique, de services et d'état de droit a subsisté, ce qui a assombri les perspectives d'un règlement définitif du statut de la région d'Abyei. La FISNUA a malgré tout participé à un certain nombre de réunions

bilatérales à Khartoum et à Djouba, ainsi qu'à des manifestations multilatérales à Addis-Abeba. La mission a demandé aux parties de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales, examiné les questions dans le cadre bilatéral du Comité mixte de contrôle d'Abyei et appuyé les efforts visant à régler définitivement le statut de la zone d'Abyei.

31. Outre les patrouilles terrestres et aériennes qu'elle assure régulièrement, la Force a continué de soutenir le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière en exhortant et en aidant les parties à honorer les engagements pris et à respecter les critères fixés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2412 (2018) sur la liberté de mouvement, les bases d'opérations, la démarcation de la frontière, l'établissement de couloirs de passage et la tenue de réunions dans le cadre du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, de la Commission frontalière mixte et du Comité mixte de démarcation.

Réalisation escomptée 1.1 : Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité qui facilite les retours volontaires en toute sécurité, les migrations pacifiques et l'acheminement de l'aide humanitaire ; renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Poursuite des opérations de retour librement consenti des personnes déplacées dans leur lieu d'origine (2015/16 : 113 000 ; 2016/17 : 115 100 ; 2017/18 : 135 100)

Au cours de la période considérée, des problèmes résiduels de sécurité et le manque de services de base ont subsisté. À la fin de la période considérée, le nombre total de rapatriés depuis le début de la mission s'élève à 120 971.

1.1.2 Aucune attaque contre le personnel humanitaire (2015/16 : 1 ; 2016/17 : 0 ; 2017/18 : 0)

Trois atteintes graves à la sécurité du personnel humanitaire ont été signalées en 2017/18 :

Le 26 août 2017, un travailleur de Médecins sans frontières a été tué par balle par 3 assaillants non identifiés.

Le 20 avril 2018, un conducteur de Médecins sans frontières a été tué et 3 passagers ont été blessés.

Le 18 mai, un véhicule appartenant à l'OIM et transportant des agents recrutés sur le plan national dans l'exercice de leurs fonctions officielles a été arrêté à un poste de contrôle local du comité mixte pour la paix au marché commun d'Amiet, et 1 agent de sexe masculin a été arrêté par le service de sécurité du comité. L'agent a finalement été libéré après l'intervention du personnel militaire et des agents de sécurité de la Force.

1.1.3 Aucun cas de violences intercommunautaires signalé durant la migration (2015/16 : 9 ; 2016/17 : 0 ; 2017/18 : 0)

Onze cas de violences intercommunautaires ont été enregistrés dans la région d'Abyei pendant la saison de la migration (novembre 2017 à juin 2018) : le 4 décembre 2017, 2 Ngok Dinka ont été tués par balle à Dokura/Rumajak ; le 9 janvier 2018, 2 personnes ont été tuées par balle dans un véhicule de transport public au sud d'Agok ; le 19 janvier, 4 personnes ont été blessées lors d'une bagarre intercommunautaire au marché commun d'Amiet ; le 22 janvier, 3 personnes ont été la cible de tirs et volées au fleuve Kiir ; le 25 mars, des voleurs nuer armés ont blessé 1 éleveur de bétail misseriya lors d'une fusillade à Mabok ; le 17 avril, 3 Misseriya et 1 Nuer ont été tués au cours d'une rixe intercommunautaire entre Mayom et Marial Achak ; le 27 avril, 3 personnes ont été blessées lors d'une rixe entre

- 1.1.4 La zone d'Abyei est pour l'essentiel exempte de tous personnels armés, biens et armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei (nombre de cas où la présence de personnel armé, de biens et d'armes a été signalée : 2015/16 : 33 ; 2016/17 : 40 ; 2017/18 : 30).
- 1.1.5 Aucun mouvement, accès ou déploiement de la Force, du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils, interrompu ou annulé en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre dans la région d'Abyei et dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée (2015/16 : 0 ; 2016/17 : 0 ; 2017/18 : 0).
- Nuer et Dinka au marché commun d'Amiet ; le 1^{er} mai, 1 propriétaire de bétail a été tenu sous la menace d'une arme et ses bêtes ont été volées ; le 11 mai, 3 éleveurs misseriya ont été tués par balle près de Marial Achak vraisemblablement par des Nuer ; le 27 juin, 2 Ngok Dinka ont été tués par balle près de Madington ; le 29 juin, 1 Ngok Dinka a été tué par balle près de Dokura/Rumajak.
- La présence de personnel armé, de biens et d'armes a été signalée 29 fois, dont 11 fois où des armes ont été confisquées à des individus ; la présence d'hommes armés a été observée à 15 reprises dans les régions de Tajalei, Gill, Noong, Abyen Theny, Bokchoop, Wunduop, Bachuol Malual, Abathok et Moulmoul ; à trois reprises, des agents des forces armées du Soudan et du Soudan du Sud ainsi que d'autres groupes armés auraient été vus dans la zone d'Abyei. Conformément aux dispositions du mandat de la FISNUA concernant la confiscation et la destruction d'armes, le Service de la lutte antimines a détruit 20 armes et 317 cartouches saisies par la FISNUA.
- Objectif atteint. Aucun mouvement ou déploiement de la FISNUA, de civils ou de travailleurs humanitaires n'a été interrompu en raison de la présence de mines ou de restes explosifs de guerre. Au total, 67 restes explosifs de guerre et 171 munitions d'armes légères ont été localisés et détruits. Le Service de la lutte antimines a organisé 1 493 séances de sensibilisation au danger des mines à l'intention de 65 078 hommes, femmes, garçons et filles dans la zone d'Abyei. En outre, il a organisé 57 séances de sensibilisation aux risques à l'intention de 927 membres du personnel de la FISNUA.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
788 400 jours-homme de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et contrôler, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (30 soldats par patrouille à raison de 72 patrouilles par jour pendant 365 jours)	963 600	Jours-homme de patrouilles ont été comptabilisés. L'augmentation du nombre de patrouilles quotidiennes visait à renforcer la sûreté et la sécurité dans la région d'Abyei et à assurer la libre circulation des biens et des personnes. La stratégie de contrôle de la zone de la mission a permis de réduire une grande partie de la violence intercommunautaire latente.
9 490 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone d'Abyei à des fins d'alerte rapide et d'atténuation des conflits (13 équipes à raison de 2 patrouilles par jour pendant 365 jours)	5 315	Patrouilles ont été effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies à l'aide de 14 équipes indépendantes. Les patrouilles ont été moins nombreuses que prévu parce que, les routes étant impraticables pendant la saison des pluies, beaucoup ont dû être annulées dans le secteur sud. Les patrouilles aériennes ont donc été renforcées pendant cette période.

117 heures de vol effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés et enquêter sur les incidents (2,25 heures par jour pendant 52 semaines)

Organisation de 446 réunions du comité mixte de sécurité, avec la participation de la Force et des populations misseriya et ngok dinka

Soutien logistique et administratif et fourniture de conseils à 3 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei

Organisation et facilitation de 10 réunions entre les chefs coutumiers misseriya et ngok dinka en vue de faciliter le dialogue intercommunautaire sur la coexistence pacifique, la réconciliation et la revitalisation des mécanismes de règlement des différends intercommunautaires

Organisation de 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires et de 2 555 patrouilles d'équipes mixtes

117 Heures de vol ont été effectuées pour observer la démilitarisation des groupes armés dans la région d'Abyei, dans le cadre de missions de surveillance terrestre et aérienne.

667 Réunions ont eu lieu entre la FISNUA, les Misseriya et les Ngok Dinka pour discuter de la situation sécuritaire, de la prévention et l'atténuation des conflits et des modalités de transhumance, et pour échanger des informations. Le nombre de réunions plus élevé que prévu s'explique par le fait que les chefs coutumiers ngok dinka et misseriya ont eu recours à d'autres formes de dialogue parrainées par la FISNUA, telles que certaines des réunions hebdomadaires du comité mixte pour la paix.

- 1 Réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei s'est tenue le 13 novembre 2017 et a été suivie d'une réunion des chefs coutumiers le 14 novembre. Aucune autre réunion n'a eu lieu, faute d'accord entre les parties prenantes.

Toutefois, la FISNUA a tenu des réunions bilatérales distinctes avec les coprésidents respectifs du Comité mixte de contrôle d'Abyei les 30 janvier et 6 juin 2018 à Djouba, et le 14 mai 2018 à Khartoum. Une réunion avec le Secrétaire exécutif du Comité mixte de contrôle d'Abyei pour le Soudan s'est également tenue le 28 juillet 2017 à Todach. Dans le cadre de missions transversales conjointes des Nations Unies et de l'Union africaine, la FISNUA a également eu des échanges avec les coprésidents du Comité mixte de contrôle d'Abyei les 24 juillet et 10 août 2017 à Khartoum, et les 1^{er} et 14 août 2017 à Djouba.

La mission a organisé et facilité :

- 2 Réunions de chefs coutumiers de haut niveau, le 27 juillet 2017 à Dokura/Rumajak et le 14 novembre 2017 à Addis-Abeba
- 28 Réunions avec des chefs coutumiers du comité mixte pour la paix.

Le nombre de réunions plus élevé que prévu s'explique par le fait que les chefs coutumiers ngok dinka et misseriya ont eu recours à d'autres formes de dialogue parrainées par la FISNUA, telles que certaines des réunions hebdomadaires du comité mixte pour la paix.

- 10 Réunions du Comité mixte des observateurs militaires ont été organisées.

d'observateurs militaires (7 équipes à raison de 1 patrouille par jour pendant 365 jours)	1 072 Patrouilles ont été effectuées par des équipes mixtes d'observateurs militaires.
	Le nombre moins élevé que prévu de patrouilles de l'équipe mixte d'observateurs militaires s'explique par le mauvais état des routes pendant la forte saison des pluies.
16 425 jours de patrouilles locales interactives effectuées par la Police des Nations Unies pour surveiller le retour en toute sécurité des personnes déplacées, les conditions de sécurité et le maintien de l'ordre et en rendre compte (15 équipes à raison de 3 patrouilles par jour pendant 365 jours)	3 404 Jours de patrouilles locales interactives ont été effectués. Le nombre de patrouilles a été moins élevé que prévu parce que la police des Nations Unies ne comptait que cinq bases d'opérations qui effectuaient deux patrouilles par jour et qu'aucune patrouille de nuit n'a été effectuée pour des raisons de sécurité.
Fourniture de conseils et d'un encadrement à 10 comités locaux de protection par un regroupement dans des locaux communs	15 Comités locaux de protection ont reçu des conseils et un encadrement. Le nombre plus élevé que prévu s'explique par l'augmentation du nombre de comités locaux de protection, qui est passé de 10 à 20.
Fourniture de conseils à 6 réunions du Mécanisme de coordination intermissions sur la migration visant à faciliter une migration annuelle organisée et systématique	3 Réunions ont été organisées pour donner des avis au Mécanisme de coordination intermissions sur la migration :
	Le 29 janvier 2018, les dirigeants de la FISNUA et de la MINUSS ont discuté de la migration lors d'une visite à Djouba. Le 1 ^{er} février 2018, la FISNUA s'est entretenue avec le Chef de la Mission de l'OIM au Soudan du Sud et le Directeur du programme sur la migration de l'OIM à Djouba.
	Le 5 juin 2018, la question de la migration a de nouveau été examinée avec les homologues compétents de la MINUSS à Djouba. En outre, la FISNUA a organisé, le 3 février 2018, une réunion conjointe Dinka-Misseriya sur la migration dans le couloir oriental. La FISNUA, la FAO et l'OIM ont conjointement accueilli et facilité une conférence de trois jours avant la migration, du 3 au 5 mars 2018, et une conférence après la migration, le 25 juin 2018.
	Le nombre de réunions du Mécanisme de coordination intermissions sur la migration a été inférieur aux prévisions, en partie car, en raison des objections de la population locale vivant dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, le nombre de bases d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière était inférieur aux prévisions.
Fourniture de conseils et d'un appui à 36 programmes locaux de formation et de sensibilisation à la criminalité (12 dans le	44 Programmes de sensibilisation et de formation des populations locales ont été exécutés. L'objectif plus élevé que prévu a été atteint grâce à la formation de membres supplémentaires des

secteur nord, 12 dans le secteur centre et 12 dans le secteur sud)

Fourniture d'un appui à 6 ateliers, en coordination avec les organismes compétents des Nations Unies et les organisations non gouvernementales concernées, portant sur les questions de consolidation de la paix, y compris la réconciliation, la justice coutumière et les mécanismes de contrôle des armes de petit calibre, entre les populations misseriya et ngok dinka

Opérations de vérification et de déminage de 100 kilomètres de routes pour un accès en toute sécurité à la région d'Abyei ; enlèvement et destruction de l'intégralité des mines terrestres et des restes explosifs de guerre signalés ; destruction de l'intégralité des armes et munitions confisquées par la Force dans la région d'Abyei

Organisation de 180 sessions de sensibilisation au danger des mines (20 sessions par mois pendant 9 mois) à l'intention des populations de la région d'Abyei

comités locaux de protection dans les bases d'opérations de la police des Nations Unies nouvellement créées. La mission s'est concentrée sur la mobilisation de la population et le dialogue intercommunautaire au moyen d'initiatives de police de proximité qui comprenaient des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière, des réunions conjointes sur la sécurité et des campagnes de sensibilisation à l'égalité des sexes. La création de la base d'opérations de Todach a permis d'accroître le nombre de séances de formations dispensées aux populations locales et de campagnes de sensibilisation à la criminalité dans le secteur nord, qui ne comprenait auparavant que la base d'opérations de Diffra.

4 Ateliers ont reçu un appui de la FISNUA :

La FISNUA a soutenu 2 ateliers sur le droit coutumier, les normes internationales relatives aux droits de la personne et la consolidation de la paix ; 1 à l'intention des Dinka, du 1^{er} au 3 mars 2018 dans la région d'Abyei, et 1 à l'intention des Misseriya, les 8 et 9 mai à Diffra.

La FISNUA a également soutenu 2 ateliers sur les questions relatives aux femmes et à l'égalité des sexes ; 1 à l'intention des Dinka, du 17 au 19 avril 2018 dans la région d'Abyei, et 1 à l'intention des Misseriya, le 20 juin 2018 à Diffra.

En outre, en mai 2018, la FISNUA a facilité la tenue d'un tournoi de football de deux semaines, qui a réuni des équipes des deux populations.

337 Kilomètres de route dans la zone d'Abyei ont été évalués par les équipes du Service de la lutte antimines comme exempts de risques explosifs. La totalité des mines terrestres et des restes explosifs de guerre signalés ont été enlevés et détruits. La totalité des armes et munitions reçues par la FISNUA ont été détruites.

1 493 Séances de sensibilisation au danger des mines ont été organisées dans toute la région d'Abyei. Au cours de la période considérée, le Service de la lutte antimines a fait appel à une organisation non gouvernementale locale pour réaliser des activités de sensibilisation au danger des mines dans le nord de la région d'Abyei, ce qui a permis d'accéder à de nombreux nouveaux villages et publics pour la première fois depuis le début du mandat de la FISNUA. Cela a permis d'améliorer bien plus que prévu les statistiques sur la sensibilisation au danger des mines pour la période considérée.

Réalisation escomptée 1.2 : Mise en place intégrale et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Vérification des plans de retrait et des allégations de déplacements par la surveillance de 50 % de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée non contestée

Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a été en mesure de surveiller l'ensemble de sa zone de responsabilité par voie aérienne. Toutefois, les missions de surveillance au sol se sont limitées à Tichwin, Safaha et Soumaya, ce qui représente environ 10 % de sa zone de responsabilité. Au cours de la période à l'examen, les deux parties ont maintenu une présence militaire dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

1.2.2 Déploiement complet du personnel du Service de la lutte antimines au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations

Le personnel du Service de la lutte antimines a été déployé aux sièges du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli et Gok Machar, ainsi qu'à la base d'opérations de Tichwin. Il a également été déployé dans les bases d'opérations de Safaha et de Soumaya situées dans la zone contestée des 14 miles de Gok Machar avant leur fermeture. Ces sites temporaires ont été occupés par les moyens de surveillance au sol du Mécanisme, avec l'appui du Service. L'ensemble des missions de surveillance au sol effectuées par le Mécanisme ont été accompagnées par des équipes d'appui aux patrouilles terrestres du Service dotées de véhicules à l'épreuve des mines. Au cours de la période à l'examen, 4 équipes d'appui aux patrouilles du Service ont travaillé avec le Mécanisme, dont 2 équipes d'appui aux patrouilles à chaque poste de commandement de secteur du Mécanisme.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

2 738 patrouilles terrestres mixtes (6 équipes à raison de 1,25 patrouille par jour pendant 365 jours), avec le soutien d'équipes d'appui aux patrouilles à bord de véhicules protégés contre les mines, et 84 patrouilles aériennes effectuées par les équipes intégrées du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, à un rythme de 7 patrouilles par mois

53 Patrouilles terrestres conjointes ont été effectuées avec des équipes de patrouille à bord de véhicules à l'épreuve des mines. Le nombre de patrouilles terrestres a été inférieur aux prévisions parce que l'autorisation d'effectuer des patrouilles terrestres n'a été reçue qu'en décembre 2017 et qu'il n'y avait qu'une seule base d'opérations active dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée (Tichwin), et non les quatre bases prévues. Les équipes du Service de la lutte antimines ont continué d'appuyer les patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière en les accompagnant dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée jusqu'à Tichwin. La totalité des patrouilles terrestres du Mécanisme ont été accompagnées par des équipes d'appui du Service dotées de véhicules à l'épreuve des mines.

- 12 réunions avec des responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au siège du Mécanisme, dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations pour fournir des conseils et un appui à la coordination et à la planification des opérations de surveillance dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée
- 87 Patrouilles aériennes ont été effectuées par les équipes intégrées du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le nombre plus élevé que prévu de patrouilles aériennes s'explique par l'amélioration des procédures de dégagement.
- Sécurisation et dégagement de 200 kilomètres de routes dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, enlèvement et destruction de toutes les mines terrestres et de tous les restes explosifs de guerre signalés dans la zone, conformément aux procédures du Service de la lutte antimines
- 52 Réunions hebdomadaires ont eu lieu avec des observateurs nationaux en chef et des observateurs nationaux des deux parties au siège et dans les postes de commandement de secteur du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.
- Le nombre de réunions plus élevé que prévu s'explique par les étroites relations de travail nouées entre les parties, facilitées notamment par le regroupement dans des locaux communs, ce qui a permis de tenir des réunions plus fréquentes (sur une base hebdomadaire).
- 48 Kilomètres de route dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée ont été évalués par les équipes du Service de la lutte antimines comme exempts de risques explosifs, ce qui s'explique par les restrictions d'accès à cette zone. La totalité des mines terrestres et des restes explosifs de guerre signalés et trouvés dans la zone ont été enlevés et détruits.

Composante 2 : appui

32. Au cours de la période considérée, la Force a continué, comme prévu, d'améliorer son infrastructure. Le projet d'agrandissement du quartier général d'Abyei s'est poursuivi à un rythme soutenu. La Force a achevé la construction des nouveaux bureaux et des logements préfabriqués destinés aux hauts fonctionnaires. Tous les membres du personnel civil ont emménagé dans les nouveaux logements et ont vu leurs conditions de vie s'améliorer considérablement. De nouveaux passages piétons en béton ont été construits.

33. Au cours de la période considérée, on a procédé au déplacement du matériel militaire lourd pour l'éloigner des quartiers d'habitation du personnel. D'autres projets d'infrastructure ont été menés à bien. L'héliport a par exemple été déplacé et sera bientôt mis en service pour l'exercice 2018/19. La construction de bâtiments adaptés au stockage, à l'entreposage et à la cession du matériel n'a pas encore commencé et fera partie d'un projet d'aménagement du camp pour l'exercice 2018/19.

34. La Force a été en mesure de continuer à fournir de l'électricité et de l'eau de manière ininterrompue. De même, la fourniture d'articles critiques tels que les rations et le carburant a été assurée. La Force a également pu procéder, comme chaque année, à la réparation du réseau de communication routière, qui avait été endommagé pendant la saison des pluies, et a continué d'appuyer le renforcement du déploiement des contingents pendant la saison sèche.

35. Au cours de la période considérée, la Force a achevé la première phase de la gestion des infrastructures de terrain, notamment avec l'achat de compteurs d'eau et

d'électricité intelligents et leur installation dans les bâtiments destinés à loger le personnel. Elle a mené des activités de surveillance des groupes électrogènes et de l'approvisionnement principal en eau. Elle a également élargi la bande passante de 50 %, ce qui a permis d'améliorer l'accès au Wi-Fi et la disponibilité de celui-ci pour tous les membres du personnel civil et en tenue. La Force a amélioré et étendu son réseau informatique, notamment en déployant de nouvelles installations informatiques, en passant aux câbles à fibre optique et en étendant le réseau sans fil aux nouveaux logements et aux nouveaux bureaux des opérations aériennes.

36. Au cours de l'exercice 2017/18, la FISNUA a continué de s'efforcer à améliorer ses procédures financières de bout en bout, à la suite de l'initiative prise à l'échelle du Secrétariat de remplacer les anciens systèmes par un progiciel de gestion intégré, et contribué au projet d'établissement du budget d'Umoja-Extension 2. Elle a redoublé d'efforts pour renforcer les procédures de recouvrement des coûts pour les deux services et la facturation interservices en intensifiant sa collaboration avec le Siège de l'ONU et d'autres missions, et en utilisant exclusivement Umoja.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force de services d'appui rapides, efficaces et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Pourcentage d'utilisation des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires) (2015/16 : 95 % ; 2016/17 : ≥ 90 % ; 2017/18 : ≥ 90 %)

La Force a utilisé 89 % des heures de vol (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires).

2.1.2 Engagements de l'exercice précédent annulés, en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2015/16 : 35,2 % ; 2016/17 : ≤ 5 % ; 2017/18 : ≤ 5 %)

La part des engagements de l'exercice précédent annulés, en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs, était de 6,5 %.

2.1.3 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés faisant l'objet d'un recrutement international restés vacants (2015/16 : 21,9 % ; 2016/17 : 20 % \pm 4 % ; 2017/18 : 20 % \pm 4 %)

Le pourcentage annuel moyen de vacance de poste faisant l'objet d'un recrutement international était de 13,7 %.

2.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2015/16 : 17 % ; 2016/17 : ≥ 20 % ; 2017/18 : ≥ 24 %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 18,5 %.

2.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables consacrés au recrutement sur listes de candidats présélectionnés, de l'expiration de l'avis de vacance de poste à la sélection, pour l'ensemble des postes faisant l'objet d'un recrutement international (2015/16 : 127 jours ; 2016/17 : ≤ 50 jours ; 2017/18 : ≤ 48 jours)

Le nombre moyen de jours ouvrables consacrés au recrutement sur listes de candidats présélectionnés, de l'expiration de l'avis de vacance de poste à la sélection, pour l'ensemble des postes faisant l'objet d'un recrutement international était de 61 jours.

2.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables consacrés à des postes spécifiques, de l'expiration de l'avis de vacance de poste à la sélection, pour l'ensemble des postes faisant l'objet d'un recrutement international (2015/16 : aucun ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : ≤ 130 jours)

La Force n'a pas effectué de recrutement à des postes spécifiques pendant l'exercice.

2.1.7 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100)	Sans objet pour la Force pour la période considérée. La Force fait face à des risques importants en matière de gestion des eaux usées dans un certain nombre de lieux.
2.1.8 Pourcentage des problèmes informatiques résolus conformément aux objectifs fixés en fonction du degré de gravité (haute, moyenne, faible) (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : ≥ 85 % ; 2017/18 : ≥ 85 %)	La Force a résolu 97,5 % des problèmes informatiques conformément aux objectifs fixés en fonction du degré de gravité (haute, moyenne, faible).
2.1.9 Respect des dispositions de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2015/16 : 20 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 %)	La Force a entièrement respecté (100 %) les dispositions de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain.
2.1.10 Score global sur l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions (2015/16 : 1 735 ; 2016/17 : $\geq 1 800$; 2017/18 : $\geq 1 800$)	Le score de la Force sur l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions était de 1 462.
2.1.11 Pourcentage de membres des contingents logés, au 30 juin, dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies, en application des mémorandums d'accord (2015/16 : 100 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 %)	Au 30 juin 2018, tous les membres des contingents (100 %) étaient logés dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies.
2.1.12 Respect des normes de l'ONU relatives aux rations en ce qui concerne l'approvisionnement, la qualité et la gestion des stocks (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : ≥ 95 % ; 2017/18 : ≥ 95 %)	La Force a entièrement respecté (100 %) les normes de l'ONU relatives aux rations en ce qui concerne l'approvisionnement, la qualité et la gestion des stocks.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Mise en œuvre du plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la Force, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions	Oui	Achevée. Le plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la Force a été mis en œuvre au cours de la période considérée.
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions	Oui	La structure de la Force tient compte de la chaîne d'approvisionnement. Les membres du personnel ont reçu une formation sur les meilleures pratiques et les concepts de la chaîne d'approvisionnement, notamment le référentiel de fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement (modèle SCOR).
Externalisation des services d'entretien des camps afin d'améliorer les systèmes de survie, la gestion des installations et les capacités pour les missions secondaires du génie, et de rendre la Force moins tributaire des vacataires	Oui	Le contrat visant à externaliser les services de gestion des camps a été attribué. Des ressources ont été mobilisées par l'entreprise contractante.

Services de transports aériens

Exploitation et entretien de 7 appareils (3 avions et 4 hélicoptères)

7 Appareils ont été exploités et entretenus comme prévu

Toutefois, un contrat d'exploitation a été résilié par les autorités en raison de l'âge de l'appareil, supérieur à la limite fixée par la Direction soudanaise de l'aviation civile, réduisant ainsi la capacité opérationnelle de la Force à 6 appareils pour les six derniers mois de l'exercice.

Réalisation de 4 956 heures de vol prévues (3 383 sur des appareils commerciaux et 1 573 sur des appareils militaires), pour l'ensemble des services, y compris le transport de passagers, le fret, les patrouilles et les missions d'observation, les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires secondaires et primaires

4 460 Heures de vol ont été réalisées au total par la Force, dont :

3 048 Heures sur des appareils commerciaux

1 412 Heures sur des appareils militaires

Le fait que le nombre d'heures de vol effectives ait été inférieur aux prévisions s'explique principalement par le fait qu'un appareil a été hors service pendant six mois, par l'annulation de vols en raison des conditions météorologiques défavorables et par les refus occasionnels ou la réception tardive d'autorisations de vol de la part des autorités.

Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils, ainsi que pour 11 aérodromes et sites d'atterrissage

Le contrôle des normes de sécurité aérienne a été assuré pour :

4 Hélicoptères

3 Avions

11 Sites d'atterrissage

Services budgétaires, financiers et d'établissement des rapports

Fourniture de services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget de 278,0 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui La Force a assuré des services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget de 266,7 millions de dollars.

Services relatifs au personnel civil

Fourniture de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximum autorisé de 287 membres du personnel civil (165 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 89 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 33 Volontaires des Nations Unies), notamment un appui concernant le traitement des indemnités, des prestations et avantages, les voyages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget, la formation et la gestion de la performance du personnel, conformément aux délégations de pouvoirs

La Force a assuré des services de gestion des ressources humaines à un effectif moyen de 249 membres du personnel civil, dont :

138 Fonctionnaires recrutés sur le plan international

79 Fonctionnaires recrutés sur le plan national

32 Volontaires des Nations Unies

Services relatifs aux installations, aux infrastructures et au génie

Services d'entretien et de remise en état dans 15 sites de la Force répartis en 5 lieux

Des services d'entretien et de remise en état ont été assurés pour :

- 15 Sites de la Force, répartis en
- 5 Lieux

Mise en œuvre de 11 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, englobant des travaux d'amélioration des camps, des aménagements de l'environnement, la mise en place d'installations de sécurité, et l'entretien de 275 km de routes et de 8 aérodromes et héliports

La Force a mis en œuvre :

- 9 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement

La Force a entretenu :

- 275 Kilomètres de routes
- 8 Aérodromes et héliports

Exploitation et entretien de 116 groupes électrogènes et de 420 lampes solaires appartenant à l'ONU

La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 116 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
- 420 Lampes solaires

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU (dont 18 puits ou trous de sonde et 49 stations de traitement et de purification de l'eau) dans 15 sites

Dans 15 sites, la Force a exploité et entretenu les installations d'approvisionnement en eau et les stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU :

- 18 Puits ou trous de sonde
- 25 Stations de traitement et de purification de l'eau

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris la collecte et l'évacuation des déchets liquides et solides, dans 15 sites

- 15 Sites ont bénéficié de services de gestion des déchets, y compris la collecte et l'évacuation des déchets liquides et solides.

Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement en carburant et de son stockage [11,6 millions de litres de carburant (3,6 millions de litres pour les opérations aériennes, 1,0 million de litres pour les transports terrestres et 7,1 millions de litres pour les groupes électrogènes)], ainsi que de l'approvisionnement en lubrifiants et de leur stockage dans les points de distribution et installations de stockage de 4 sites

La Force a assuré l'approvisionnement et le stockage de :

- 12,4 millions De litres de carburant, dont :
- 3,3 millions De litres de carburant Jet A1 pour les opérations aériennes
- 1 million De litres pour les transports terrestres
- 8,1 millions De litres pour les groupes électrogènes

La Force a également géré l'approvisionnement et le stockage de 88 748 litres de lubrifiants dans 4 sites.

Services relatifs aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications

Fourniture de 843 radios portatives, de 370 radios mobiles pour véhicules et de 50 stations de radio de la base, ainsi que de l'appui y afférent

- La Force a assuré la fourniture et l'entretien de :
- 800 Radios portatives à très haute fréquence (UHF/Tetra)
 - 286 Radios mobiles pour véhicules
 - 49 Stations de radio de la base

Exploitation et entretien d'un réseau permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, comprenant notamment 19 microterminaux VSAT, 17 serveurs téléphoniques, 71 liaisons hertziennes et 19 terminaux pour réseau satellitaire mondial à large bande, et fourniture de 25 abonnements à des services de téléphonie satellitaire et mobile

- La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :
- 19 Microterminaux (VSAT)
 - 44 Liaisons hertziennes
 - 11 Terminaux pour réseau satellitaire mondial à large bande
 - 18 Serveurs téléphoniques
 - 25 Téléphones satellitaires
 - 131 Services de téléphonie mobile

Fourniture, avec assistance, de 574 ordinateurs et de 119 imprimantes pour un effectif moyen de 584 membres du personnel civil et en tenue, auxquels s'ajoutent 183 ordinateurs et 53 imprimantes afin d'assurer la connectivité des membres des contingents, ainsi que d'autres services communs

- La Force a fourni une assistance pour :
- 829 Ordinateurs
 - 82 Imprimantes

Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 49 réseaux locaux et réseaux étendus sur 33 sites

- La Force a fourni des services d'appui et de maintenance pour :
- 59 Réseaux locaux (à la fois avec et sans fil) et réseaux étendus au quartier général d'Abyei, aux :
 - 12 Bases d'opérations, à Gok Machar, à Kadougli et à Khartoum

Le fait que les dépenses relatives à l'extension des réseaux aient été plus élevées que prévu s'explique principalement par l'agrandissement de la Force et par la nécessité de segmenter le trafic réseau.

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 11 000 km², mises à jour des couches topographiques et thématiques et production de 2 800 cartes

- Le Groupe des services d'information géospatiale de la Force a achevé l'analyse de données géospatiales portant sur :
- 11 000 km² De la zone d'Abyei
 - La Force a également mis à jour les couches topographiques et thématiques, et produit et livré :
 - 5 752 Cartes à l'appui des opérations de la Force

Les dépenses relatives à la production de cartes ont été plus élevées que prévu principalement parce qu'il a fallu établir des cartes supplémentaires pour les besoins des bases d'opérations, de l'appui logistique au Mécanisme conjoint de vérification et

de surveillance de la frontière et de la formation des officiers militaires.

Services médicaux

Exploitation et entretien de 1 dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU et fourniture d'un appui aux installations médicales appartenant aux contingents (10 dispensaires de niveau I, 1 hôpital de niveau II et 10 postes de soins d'urgence et de premiers secours) dans 21 sites, et gestion d'arrangements contractuels avec 2 hôpitaux de niveau II

La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 1 Dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU

La Force a fourni un appui à des installations médicales appartenant aux contingents dans 21 sites, comprenant :

- 10 Dispensaires de niveau I
- 1 Hôpital de niveau II
- 10 Postes de soins d'urgence et de premiers secours

La Force a géré des arrangements contractuels avec :

- 2 Hôpitaux de niveau II

La Force a réalisé 249 évacuations à l'intérieur et à l'extérieur de sa zone, vers les installations médicales suivantes :

- 1 Hôpital de niveau II dans la zone de la Force
- 2 Hôpitaux de niveau III à Addis-Abeba et à Kampala

Actualisation de dispositifs d'évacuation sanitaire vers 3 centres de soins (1 hôpital de niveau II et 2 hôpitaux de niveau III) dans 3 sites localisés dans la zone de la Force et à l'extérieur

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Prestation de services de gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris fourniture d'un appui en matière de planification et de recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 42,7 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués ; réception, gestion et distribution ultérieure d'un volume maximal de 4 100 tonnes de marchandises dans la zone de la Force ; gestion et comptabilité des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et du matériel dont le coût historique total est inférieur au seuil de 145 millions de dollars, conformément aux délégations de pouvoirs

- 42 millions de dollars De biens et produits de base acquis ont été fournis avec un appui en matière de planification et de recherche
- 2 927 Tonnes de marchandises ont été reçues, gérées et redistribuées

Services concernant le personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 5 376 militaires et policiers (225 observateurs militaires, 155 officiers d'état-major, 4 946 soldats et 50 membres de la police des Nations Unies)

La Force a fourni un appui au traitement des demandes, notamment d'autorisation de voyages et de prestations pour un effectif moyen de 4 552 militaires et policiers, notamment :

- 115 Observateurs militaires
- 113 Officiers d'état-major

<p>Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et du respect des critères relatifs au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 16 unités militaires réparties sur 16 sites géographiques</p>	<p>4 289 Soldats</p> <p>35 Membres de la police des Nations Unies</p> <p>La Force a inspecté et vérifié la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, et établi des rapports à ce sujet, pour :</p> <p>16 Unités militaires</p> <p>16 Sites géographiques</p>
<p>Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 4 387 soldats et membres d'unités de police constituées</p>	<p>La Force a fourni et stocké des rations, des rations de combat et de l'eau pour un effectif moyen de :</p> <p>4 289 Militaires et membres d'unités de police constituées</p>
<p>Appui au traitement des demandes, notamment d'autorisation de voyages et de prestations pour un effectif moyen de 4 558 militaires et policiers</p>	<p>Oui La Force a traité les demandes, notamment d'autorisation de voyages et de prestations pour un effectif mensuel moyen de 4 552 militaires et policiers.</p> <p>La Force a traité 107 demandes de voyage à des fins autres que la formation, dont :</p> <p>86 Demandes de voyage dans la zone de la Force</p> <p>21 Demandes de voyage hors de la zone de la Force</p> <p>En outre, la Force a traité :</p> <p>4 Demandes de voyage à des fins de formation</p>
<p>Appui au traitement de 95 demandes de voyages dans la zone de la Force et de 16 demandes de voyage hors de cette zone à des fins autres que la formation, ainsi que de 4 demandes de voyage à des fins de formation</p>	<p>La Force a traité 107 demandes de voyage à des fins autres que la formation, dont :</p> <p>86 Demandes de voyage dans la zone de la Force</p> <p>21 Demandes de voyage hors de la zone de la Force</p> <p>En outre, la Force a traité :</p> <p>4 Demandes de voyage à des fins de formation</p>
<p>Services de gestion des véhicules et de transport terrestre</p>	
<p>Exploitation et maintenance de 471 véhicules appartenant à l'ONU (259 véhicules légers, 82 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 4 véhicules blindés et 124 autres véhicules, remorques et attelages spécialisés), de 595 véhicules appartenant aux contingents et de 3 ateliers d'entretien et de réparation du matériel appartenant à l'ONU, et fourniture de services de transport et de navette</p>	<p>La Force a assuré l'exploitation et l'entretien de :</p> <p>471 Véhicules appartenant à l'ONU</p> <p>595 Véhicules appartenant aux contingents</p> <p>3 Ateliers d'entretien et de réparation du matériel appartenant à l'ONU à Abyei, Kadougli et Gok Machar</p> <p>La Force a également assuré des services de transport et de navette.</p>
<p>Sécurité</p>	
<p>Services de sécurité assurés auprès du personnel et pour les biens des Nations Unies 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans la zone administrative d'Abyei et pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière</p>	<p>Oui La Force a assuré des services de sécurité auprès du personnel et pour les biens des Nations Unies 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans la zone administrative d'Abyei et pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.</p> <p>La Force a également réalisé des évaluations et des enquêtes sur les incidents de sécurité allant de la dégradation ou de la perte de matériel appartenant</p>

Communication par radio assurée 24 heures sur 24 pour l'ensemble du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

10 évaluations de la sécurité des sites de la Force ainsi que ceux des organismes, fonds et programmes des Nations Unies établis à proximité immédiate des camps de la FISNUA, des locaux communs et du complexe d'ONG d'Agok, dans le cadre de la stratégie « Sauver des vies ensemble » ; 15 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle et 10 visites du personnel

Déontologie et discipline

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), englobant formation, prévention, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

VIH/sida

Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au VIH et aux autres maladies transmissibles, notamment grâce à la communication d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la Force

aux Nations Unies aux fautes professionnelles et aux menaces au personnel des Nations Unies.

Oui Le Centre des opérations de sécurité de la salle radio, en coordination étroite avec les organismes, fonds et programmes compétents des Nations Unies et les salles radio militaires, a mené plus de 489 contrôles radio et surveillé les déplacements de tous les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies sur tous les sites dans la zone de responsabilité de la Force.

La Force a mené :

- 28 Évaluations de la sécurité des sites de la Force
- 21 Évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle
- 62 Visites du personnel dans tous les secteurs et les bases d'opérations

Oui Un total de 75 séances d'initiation aux questions de sécurité ont été organisées à l'intention des nouveaux membres du personnel.

Oui Au total, 28 séances de conseil et de dépistage volontaires et confidentielles et 32 séances de formation à l'éducation sanitaire ont été organisées à l'intention de plus de 2 500 soldats de la paix des Nations Unies. Parmi les sujets abordés figuraient notamment la gestion du stress, le VIH/sida, l'hygiène et la salubrité, la prévention du paludisme, la diarrhée et les maladies transmises par l'eau et l'éducation sanitaire aux morsures d'animaux, en particulier aux morsures de serpent et de chien.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépense (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	6 227,8	5 835,2	392,6	6,3
Contingents	143 259,2	148 171,8	(4 912,6)	(3,4)
Police des Nations Unies	1 201,7	1 611,9	(410,2)	(34,1)
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	150 688,7	155 618,9	(4 930,2)	(3,3)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	24 209,8	30 646,6	(6 436,8)	(26,6)
Personnel recruté sur le plan national	2 462,8	2 822,3	(359,5)	(14,6)
Volontaires des Nations Unies	1 512,5	1 712,9	(200,4)	(13,3)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	181,5	343,4	(161,9)	(89,2)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	28 366,6	35 525,2	(7 158,6)	(25,2)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	154,7	409,8	(255,1)	(164,9)
Voyages	1 072,8	1 176,4	(103,6)	(9,7)
Installations et infrastructures	25 221,5	19 349,0	5 872,5	23,3
Transports terrestres	1 688,0	2 670,2	(982,2)	(58,2)
Opérations aériennes	23 843,0	19 122,2	4 720,8	19,8
Opérations maritimes ou fluviales	669,0	58,6	610,4	91,2
Communications	4 576,8	4 883,7	(306,9)	(6,7)
Informatique	3 786,4	4 534,8	(748,4)	(19,8)
Santé	308,0	194,1	113,9	37,0
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	25 824,5	22 001,6	3 822,9	14,8
Projets à effet rapide	500,0	480,3	19,7	3,9
Total partiel	87 644,7	74 880,7	12 764,0	14,6
Total brut	266 700,0	266 024,8	675,2	0,3
Recettes provenant des contributions du personnel	2 340,5	2 738,1	(397,6)	(17,0)
Montant net	264 359,5	263 286,6	1 072,9	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	266 700,0	266 024,8	675,2	0,3

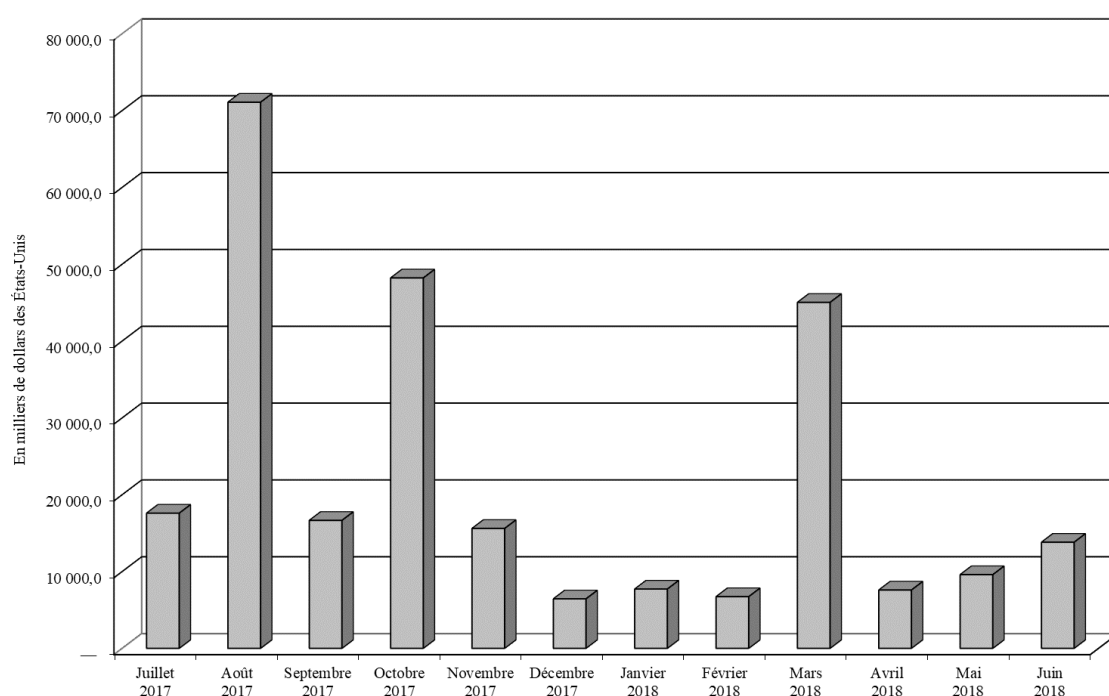
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Crédits ouverts		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	150 688,7	5 002,5	155 691,2
II. Personnel civil	28 366,6	7 181,7	35 548,3
III. Dépenses opérationnelles	87 644,7	(12 184,2)	75 460,5
Total	266 700,0	–	266 700,0
Pourcentage de réaffectations			4,6

37. Au cours de la période considérée, des ressources ont été réaffectées à la catégorie I (Militaires et personnel de police) pour couvrir l'augmentation des dépenses résultant principalement du fait que les déductions appliquées dans les cas où le matériel appartenant aux contingents manque, est retardé ou ne fonctionne pas ont été inférieures aux prévisions, ce qui a entraîné une augmentation des coûts de remboursement au titre des contingents. Des ressources ont été réaffectées à la catégorie II (Personnel civil), principalement pour couvrir l'augmentation des dépenses imputable au fait que le taux de vacance moyen effectif a été moins élevé que prévu pour le personnel recruté sur le plan international (13,7 % contre 23,6 %). La réaffectation des ressources de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) a été possible en raison principalement de la réduction des dépenses relatives aux installations et infrastructures, aux opérations aériennes et aux fournitures, services et matériel divers.

C. Évolution des dépenses mensuelles



38. Le montant plus élevé des dépenses constaté en août 2017 tient au fait que des dépenses supplémentaires ont dû être engagées au titre des remboursements aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard, des Volontaires des Nations Unies et des activités de la lutte antimines prévues pour l'année. Le montant plus élevé des dépenses constaté en octobre 2017 est imputable à des dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome. Le montant plus élevé des dépenses constaté en mars 2018 s'explique par les remboursements faits aux gouvernements aux taux standard.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	785,2
Produits divers ou accessoires	32,7
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur périodes antérieures	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	3 404,4
Total	4 222,3

E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépense</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	23 000,0
Unités de police constituées	–
Total partiel	23 000,0
Soutien logistique autonome	
Contingents	18 646,1
Unités de police constituées	–
Total partiel	18 646,1
Total	41 646,1

<i>Facteurs applicables à la Force</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Force			
Contraintes du milieu	2,6	27 juin 2011	–
Usage opérationnel intensif	3,8	27 juin 2011	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,3	27 juin 2011	–
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	799,0
Contributions volontaires en nature	–
Total	799,9

^a Valeur estimative de parcelles situées à Abyei, Gok Machar et Kadougli, des terrains sur lesquels sont installées les bases opérationnelles des compagnies, ainsi que des droits de navigation aérienne, d'atterrissage et de stationnement dans les aéroports.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	392,6	6,3 %

39. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) un taux de vacance effectif moyen supérieur aux prévisions (49,1 % contre 40 %) ; b) le fait qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été déposée au cours de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Contingents	(4912,6)	(3,4 %)

40. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) le fait que les déductions au titre du non-déploiement ou du déploiement différé du matériel appartenant aux contingents ou du déploiement d'un matériel non fonctionnel ont été inférieures aux prévisions ; b) le fait que les dépenses effectives au titre du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents ont été plus élevées que prévu ; c) l'augmentation des dépenses liées aux rations distribuées aux contingents du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière basés à Gok Machar (Soudan du Sud). Le dépassement de crédits a été en partie compensé par : a) la sous-utilisation des crédits alloués au titre des frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement ; b) la sous-utilisation des crédits alloués au titre du matériel majeur appartenant aux contingents ; c) le fait qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été déposée au cours de l'exercice ; d) la sous-utilisation des crédits alloués au titre de l'indemnité de subsistance (missions), en raison du fait que le taux de vacance de postes pour les officiers d'état-major a été plus élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(410,2)	(34,1 %)

41. Le dépassement de crédits s'explique principalement par un taux de vacance effectif moyen inférieur aux prévisions (30 % contre 50 %).

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(6 436,8)	(26,6 %)

42. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions ; b) un taux de vacance de postes effectif moyen inférieur aux prévisions (13,7 % contre 23,6 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(359,5)	(14,6 %)

43. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) un taux effectif de prime de danger plus élevé que prévu, à partir du 1^{er} janvier 2018 ; b) un taux de vacance de postes effectif moyen des agents des services généraux recrutés sur le plan national inférieur aux prévisions (11,6 % contre 15 %).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(200,4)	(13,3 %)

44. Le dépassement de crédits s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions (3,3 % contre 10 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(161,9)	(89,2 %)

45. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses imputées à la FISNUA pour le recrutement du personnel temporaire dans le cadre des activités d'appui à Umoja-Extension 2, à la mise hors service de Galileo, au projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement et à d'autres projets transversaux.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(255,1)	(164,9 %)

46. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que des services de consultants internationaux supplémentaires étaient nécessaires pour intégrer les nouvelles pratiques de la chaîne d'approvisionnement dans le progiciel de gestion intégré de la Force. Il a été en partie compensé par le fait que les dépenses liées à la formation, qui a été assurée par des entreprises de services contractuels de consultants et non par des consultants individuels, ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(103,6)	(9,7 %)

47. Le dépassement des crédits prévus au titre des voyages s'explique principalement par l'augmentation des activités de fond menées dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et de la surveillance de la frontière. Il a été en partie compensé par le fait que les dépenses au titre des voyages à des fins de formation ont été inférieures aux prévisions pour les raisons suivantes : a) utilisation accrue d'Entebbe comme principal site de formation en dehors du quartier général d'Abyei ; b) diminution du nombre de jours de voyage à la suite de la modification des plans d'organisation des vols, le but étant de réduire au minimum le nombre de jours passés en transit par le personnel.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	5 872,5	23,3 %

48. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) l'extension des procédures d'achat pour les projets de construction de la Force ; b) les retards pris dans la finalisation du contrat pour les services assurés dans les camps ; c) la décision opérationnelle de reporter l'achat de fournitures pour la défense des périmètres. Elle a été en partie compensée par un dépassement de crédits résultant principalement : a) d'un prix effectif moyen du carburant plus élevé que prévu (0,76 dollar au litre, contre 0,66 dollar au litre) ; b) de l'achat de pièces de rechange et de fournitures pour les groupes électrogènes, le matériel de réfrigération, le matériel de traitement des eaux et les sanitaires, en attendant leur remplacement ; c) de la mise à niveau de la base actuelle de groupes électrogènes, qui vise à appuyer l'augmentation des besoins en énergie d'un nombre plus élevé de logements.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(982,2)	(58,2 %)

49. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'achat de véhicules lourds en réponse à la nécessité de renforcer les capacités internes de construction et par des dépenses supplémentaires liées aux carburants et aux lubrifiants. Il a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits alloués au titre des pièces de rechange en raison de frais de réparation moins élevés que prévu.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	4 720,8	19,8 %

50. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses effectives inférieures aux prévisions en raison de nouvelles conditions contractuelles pour la location et l'exploitation de deux hélicoptères commerciaux et du fait que l'entretien d'un autre hélicoptère ait duré plus longtemps que prévu ; b) la résiliation du contrat de location d'un avion ; c) un prix moyen du litre de carburant inférieur aux prévisions pour la période 2017/18 (0,79 dollar contre 0,95 dollar).

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	610,4	91,2 %

51. La sous-utilisation des crédits tient principalement à l'acquisition d'un nombre moins élevé que prévu de conteneurs destinés à la livraison des groupes électrogènes et des installations de traitement des eaux achetés par la Force.

	<i>Écart</i>	
Communications	(306,9)	(6,7 %)

52. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) la fourniture par les prestataires internationaux de services supplémentaires d'appui au système de communications ; b) des dépenses supplémentaires visant à acheter des pièces de rechange pour entretenir le matériel et engager des services d'appui en matière de communications ; c) la mise à niveau et l'extension du réseau, qui ont nécessité davantage de matériel de communication. Il a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits alloués au titre des services d'information.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(748,4)	(19,8 %)

53. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses supplémentaires visant à : a) engager des services d'information géospatiale en vue d'établir des cartes vecteurs numériques ; b) acheter des licences afin d'appuyer l'élargissement du réseau de la Force ; c) acheter des pièces de rechange et des fournitures à la suite de travaux supplémentaires liés aux services d'appui informatique.

	<i>Écart</i>	
Santé	113,9	37,0 %

54. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le nombre de patients ayant besoin de services médicaux dans les hôpitaux de niveaux II et III a été moins élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	3 822,9	14,8 %

55. La sous-utilisation des crédits tient principalement : a) à la fourniture de moins de services de détection et d'élimination des mines que prévu, les patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière n'ayant pas été déployées au cours des six premiers mois de l'exercice 2017/18 et ayant été déployées de manière limitée les six mois suivants, ainsi qu'à de meilleures conditions contractuelles pour les services de lutte antimines ; b) à des dépenses de fret et dépenses connexes moins élevées que prévu, principalement en raison d'un nombre d'acquisitions inférieur aux prévisions ; c) à des frais bancaires moins élevés que prévu. Elle a été en partie compensée par un dépassement de crédits, qui tient essentiellement au recours de la Force à des vacataires en attendant l'attribution du marché pour l'externalisation des services de gestion des camps.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

56. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, soit 675 200 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2018, soit 4 222 300 dollars, provenant des produits des placements (785 200 dollars), des produits divers ou accessoires (32 700 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 404 400 dollars).